

Deulémont le 24 juillet 2019,

Bonjour

Veillez prendre note de notre avis DEFAVORABLE en ce qui concerne l'implantation du 2ème congélateur et de la plate-forme pour les raisons suivantes :

- destruction du site
- pollution de l'air et des canaux
- bruit
- odeurs nauséabondes, etc etc

Cordialement

Mr et Mme LUKACSOVITS